



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CORPORATION AUTOUR DE L'ÎLE
26 MARS 2025, 19 H**

ENDROIT : Salle du conseil municipal de la municipalité de Saint-Laurent

OBJET : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PRÉSENCES : Membres : Marc Cochrane, Laure-Marie Vayssairat, Patrick Lachance, Dominique Loiselle, Andréanne Lapointe DeBlois, André Gosselin, Luc Blouin, Philippe Geoffrion, Jeanne d'Arc Delisle, Nicole Bédard, Conrad Gagnon, Marco Langlois, Gilles Gallichan, Mélanie Morneau, Marie Blouin, Violette Goulet, Louis Duclos, Gaétan Turmel, Yves-André Beaulé, Gilbert Lacasse, Richard Boivin, Stéphane Larouche, Diane Gosselin, Luc Blouin, Sylvain Delisle.

Non membres : François Martin, Nathalie Dufour, Arthur Plumpton, Oksana Mukhina, Isabelle Pagé

Invité : Jacques Gagnon

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 mars 2024
5. Présentation des états financiers 2024
6. Présentation des prévisions budgétaires 2025
7. Nomination du vérificateur comptable pour l'exercice 2025
8. Présentation et adoption du rapport d'activités 2024 et des perspectives 2025
9. Modifications des politiques et des règlements, adoption de la politique sur le harcèlement.
 - Présentation des modifications
 - Adoption des politiques et règlements

10. Élection des membres du conseil d'administration
11. Divers
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

André Gosselin, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et vérifie le quorum.

André Gosselin remercie Brigitte Lachance qui, dans un environnement conflictuel, a pris la décision courageuse de démissionner.

Le président remercie également Lina Labbé, préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans, qui, à la suite de l'envoi de la mise en demeure à Normand Gagnon par la Municipalité de Sainte-Pétronille, a confirmé le soutien de la MRC au journal *Autour de l'île*.

Le président remercie également Nicole Bédard, Hélène Bayard et Normand Gagnon pour leur travail au sein du comité de rédaction.

Il souligne l'arrivée de nouveaux rédacteurs, dont Oksana Mukhina, citoyenne de Saint-Laurent originaire de l'Ukraine.

Il souligne également l'excellent travail de son équipe tant à la rédaction qu'à l'administration.

Il informe l'assemblée qu'une des missions du conseil d'administration est d'élargir le financement du journal pour assurer sa pérennité.

Il remercie les membres du conseil d'administration et indique qu'il n'y a jamais eu de pression de conseil d'administration sur la rédaction.

André Gosselin déclare que l'assemblée générale du journal *Autour de l'île* est ouverte.

2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Dominique Loiselle propose Marco Langlois comme président d'assemblée. Cette proposition est appuyée par Philippe Geoffrion et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-01

Dominique Loiselle propose Laure-Marie Vayssairat comme secrétaire de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Philippe Geoffrion, et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-02

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président de l'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Philippe Geoffrion, appuyée par Violette Goulet et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-03

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 2024

Le président de l'assemblée présente le procès-verbal du 28 mars 2024.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Philippe Geoffrion, appuyée par Andréanne Lapointe DeBlois et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-04

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2024

Le président de l'assemblée invite Jacques Gagnon, vérificateur comptable, à présenter les états financiers au 31 décembre 2024.

Jacques Gagnon fait la présentation des états financiers.

Dominique Loiselle propose l'adoption des états financiers. Cette proposition est appuyée par Arthur Plumptre et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-05

6. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le président de l'assemblée invite Laure-Marie Vayssairat à présenter les prévisions au 31 décembre 2024.

Mme Laure-Marie Vayssairat présente les prévisions.

Philippe Geoffrion propose l'adoption des prévisions. Cette proposition est appuyée par Nicole Bédard et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-06

7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE POUR L'EXERCICE 2025

Luc Blouin propose la nomination de M. Jacques Gagnon pour l'année 2025. Cette proposition est appuyée par Arthur Plumptre et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-07

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2024 ET PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES 2025

Laure-Marie Vayssairat, directrice générale, et Marc Cochrane, rédacteur en chef, présentent le rapport d'activités 2024 et les perspectives 2025.

À la suite de la présentation du rapport, M. Arthur Plumptre indique qu'il aimerait que deux sujets soient mis plus en avant dans le journal : les défis en agriculture et le patrimoine bâti.

Marc Cochrane informe l'assemblée qu'un sondage va être publié dans le journal d'avril qui invite les citoyens à s'exprimer sur leurs préférences dans les thèmes et sujets à traiter dans le journal.

L'adoption du rapport d'activités 2024 et perspectives 2025 est proposée par Philippe Geoffrion, appuyée par Diane Gosselin et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-08

9. MODIFICATIONS DES POLITIQUES ET DES RÈGLEMENTS, ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT

– Laure-Marie Vayssairat, directrice générale, présente la situation.

Les modifications portent principalement sur la création d'un poste de « directeur d'information ». La création de ce poste a deux objectifs :

Premièrement, pour diminuer la pression qui pèse sur le rédacteur en chef en cas de conflits, et deuxièmement, pour répondre aux exigences de subventions. Les changements incluent également une simplification de la politique de traitement des plaintes et l'adoption d'une nouvelle politique sur le harcèlement. Elle indique que l'ensemble de ces changements a été validé par le conseil d'administration et soumis au comité de rédaction.

À la suite de cette intervention, la parole est donnée à l'assemblée.

Monsieur Gilbert Lacasse, un ancien résident de Sainte-Pétronille et ex-membre du c.a. du journal, explique ses raisons de participer à l'assemblée annuelle du Journal Autour de l'Île, notamment des changements de règlements et la situation controversée à Sainte-Pétronille concernant l'embauche d'une nouvelle directrice générale. Il détaille les événements qui ont conduit à une pétition citoyenne et des mises en demeure, soulignant l'importance des élections municipales à venir dans toutes les municipalités de l'île. Il exprime ses inquiétudes concernant les changements au sein du journal local et les relations entre celui-ci et le conseil municipal. Il critique le silence du Conseil des maires de la MRC face aux problèmes du journal et souligne l'importance de la liberté de la presse. Il suggère de profiter de cette situation pour renégocier le contrat entre le journal et la municipalité, afin de garantir l'indépendance journalistique et le rôle de surveillance des médias envers les élus.

André Gosselin, président du conseil d'administration, rappelle que la MRC a confirmé son soutien au journal, il rappelle également que le journal n'a été ni muselé, ni intimidé.

Monsieur François Martin s'informe sur la création d'une fondation. Laure-Marie Vayssairat indique que dans le cas où le journal serait reconnu comme organisme journalistique qualifié, il sera automatiquement reconnu comme organisme de charité et donc il n'aura pas besoin de créer une fondation pour émettre des reçus de charité. Monsieur Martin précise qu'il pensait que la fondation avait pour but de défendre les droits du journal en cas de conflit avec une municipalité et non pour but de financer le journal.

Monsieur Martin s'informe aussi sur la structure du conseil d'administration qui est composé en autres de six élus municipaux et il s'interroge sur l'indépendance du journal.

Luc Blouin, représentant de Saint-Jean, affirme qu'excluant la municipalité de Sainte-Pétronille, les maires ont apporté leur soutien au journal. Il précise également que chaque municipalité est indépendante et qu'ils ne peuvent intervenir dans la gestion d'une autre municipalité. Il précise également que son mandat au conseil d'administration n'est pas d'intervenir comme élu municipal.

Monsieur André Gosselin rappelle encore qu'il n'y a jamais eu d'interférence entre les membres du conseil d'administration et la rédaction, que ces membres soient des élus ou non.

Monsieur Stéphane Larouche demande si les modifications des règlements généraux vont dans le sens d'empêcher toute ingérence possible dans le contenu journalistique par le conseil d'administration. Monsieur Marco Langlois, président de l'assemblée, confirme.

Le président de l'assemblée invite les membres à procéder à l'adoption des politiques et règlements.

À la suite de la lecture des modifications des règlements et des politiques, voir annexe 1, l'adoption des modifications est proposée par Philippe Geoffrion, appuyée par Violette Goulet et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-09

À la suite de la lecture de la nouvelle politique sur le traitement des plaintes, voir annexe 2, l'adoption de la politique sur le traitement des plaintes est proposée par Dominique Loiselle, appuyée par Philippe Geoffrion et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-10

À la suite d'une dispense de lecture, la politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel, de l'incivilité au travail et du traitement des plaintes, voir annexe 3, l'adoption de cette politique est proposée par Nicole Bédard, appuyée par Luc Blouin et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-11

10. ÉLECTION DE (TROIS) 3 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dominique Loiselle propose Marco Langlois comme président d'élection. Cette proposition est appuyée par Philippe Geoffrion et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-12

Dominique Loiselle propose Laure-Marie Vayssairat comme secrétaire d'élection. Cette proposition est appuyée par Philippe Geoffrion et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-13

La période d'élection débute à 20 h 40.

Ouverture des mises en candidature pour les postes 1 à 3

1. André Gosselin, président
Proposé par Jeanne d'Arc Delisle et appuyé par Andréanne Lapointe DeBlois.
2. Richard Boivin, administrateur
Proposée par Jeanne d'Arc Delisle et appuyé par Andréanne Lapointe DeBlois.
3. Dominique Loiselle, vice-présidence
Proposée par Jeanne d'Arc Delisle et appuyé par Andréanne Lapointe DeBlois.

Personne ne demandant le vote, les candidats sont élus sans opposition pour un mandat de deux ans.

La période d'élection se termine à 20 h 50.

AGA – 20250326-14

Laure-Marie Vayssairat remercie Megan Lemelin pour son implication au journal.

11. DIVERS

Nicole Bédard remercie le conseil d'administration pour le travail considérable qu'il a accompli en 2024-2025.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Madame Nathalie Dufour tient à remercier Laure-Marie Vayssairat pour avoir corrigé un malentendu qui existait entre elle et la Municipalité de Sainte-Pétronille.
- Monsieur François Martin indique qu'il a voulu porter plainte auprès du syndic du barreau concernant la mise en demeure envoyé au journal; le syndic du barreau lui a indiqué que seul

le journal pouvait porter plainte. Il demande pourquoi le journal n'a pas porté plainte. La directrice générale indique que cette décision n'a pas été retenue par le conseil d'administration et que le comité de rédaction n'a jamais demandé de porter plainte.

- M. Duclos indique qu'il aurait préféré une plus grande couverture du rapport d'enquête de la commission municipale et des changements de la composition du comité de rédaction. Marc fournit des explications précises sur ces deux sujets.
- Monsieur Martin aurait également souhaité plus d'articles sur le rapport d'enquête de la commission municipale.
- Madame Dufour demande qu'à l'avenir, on veille à publier chaque côté de la médaille pour apporter une meilleure lumière sur certains événements.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 17 sur proposition de Philippe Geoffrion, appuyée par Andréanne Lapointe DeBlois et adoptée à l'unanimité.

AGA – 20250326-15

Laure-Marie Vayssairat
secrétaire d'assemblée